

## Bourse de congrès Gilles Côté

C'est avec grand plaisir que nous annonçons le lancement du quatrième concours de Bourse de congrès Gilles Côté. Monsieur Côté a été le directeur de la recherche à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel (INPL Philippe-Pinel) pendant 17 ans, soit de 1998 à janvier 2017, après y avoir été chercheur de 1986 à 1997. Il a également été professeur au département de psychologie de l'Université du Québec à Trois Rivières pendant 26 ans. C'est en l'honneur de ce chercheur, mentor, professeur et directeur, vivement engagé auprès de ses étudiants tout au long de sa carrière que nous avons mis sur pied cette Bourse au moment de sa retraite. M. Côté a toujours soutenu de manière continue les étudiants.

Quatre bourses de conférences de 1 000 \$ seront disponibles cette année pour appuyer la participation d'étudiants universitaires aux cycles supérieurs à des congrès scientifiques internationaux afin d'y présenter les résultats de leurs recherches traitant d'un thème en lien avec l'un des trois axes du Centre de recherche de Pinel :

- Axe I : Déterminants, gestion et prévention de la violence ;
- Axe II : Expertises forensiques et évaluation du risque de violence ;
- Axe III : Interfaces santé mentale-justice.

### Critères d'admissibilité

- ✓ Être inscrit(e) à temps plein dans un programme d'études supérieures (à la maîtrise ou au doctorat) dans une université du Québec et fournir la preuve d'inscription ;
- ✓ Mener son travail de thèse sous la supervision d'un chercheur régulier du Centre de recherche de l'INPL Philippe-Pinel ;
- ✓ Présenter une communication orale ou par affiche dans un congrès international ;
- ✓ Aucune restriction/spécification particulière ne s'applique quant au congrès auquel vous souhaitez participer, pourvu qu'il soit relié à l'un des axes du Centre de recherche ;
- ✓ Le congrès doit avoir lieu entre le **1<sup>er</sup> septembre 2022 et le 31 août 2023** et la participation doit avoir lieu aux dates spécifiées dans le formulaire. Les bourses ne peuvent être utilisées à des dates ultérieures ni pour un congrès autre que celui soumis dans la demande.

### Versements

Les boursiers recevront un versement de 1 000 \$ pour couvrir les dépenses liées à la participation au congrès et pour les soutenir dans la poursuite de leur projet d'étude après avoir soumis, avant le 10 mars 2023 :

- La confirmation de l'inscription au congrès ;
- La confirmation par les organisateurs du congrès que le résumé de la présentation a été accepté.

### Critères d'évaluation

- Excellence du dossier universitaire
- Qualité de la présentation

Veuillez noter que les boursiers auront à présenter leurs résultats de recherche dans le cadre d'une activité organisée avec le Comité étudiant du Centre de recherche de l'INPL Philippe-Pinel avant le 31 octobre 2023.

Pour soumettre votre candidature au concours, veuillez remplir le **formulaire de mise en candidature** et joindre une copie de votre **curriculum vitae** et de votre **plus récent relevé de notes**.

**Date de dépôt des documents : au plus tard le vendredi 9 décembre 2022 à 16 h.**

Les résultats du concours seront annoncés le 23 janvier 2023.

Pour toutes questions ou pour soumettre votre dossier de candidature

Marie-Lou Robillard

Courriel : ml.robillard.ippm@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone au 514-648-8461, poste 1764

**Bonne chance à tous !**

## Formulaire de mise en candidature

INFORMATION SUR LE/LA CANDIDAT(E)	
Nom	
Prénom	
Adresse courriel	
Numéro de téléphone	
Niveau d'études (ex. : maîtrise, doctorale)	
Programme d'études (ex. : psychologie, criminologie)	
Titre du mémoire ou de la thèse de doctorat	
Date prévue de fin des études	
Institution scolaire	
Nom du superviseur	
Nom du/des co-superviseur(s)	
INFORMATION SUR LE CONGRÈS	
Titre de la présentation	
Titre du congrès	
Axe(s) de recherche	
Dates du congrès	Du _____ Au _____
Lieu (ville, pays)	
Type de présentation	
Pertinence pour votre recherche	

DÉTAIL DE VOTRE PRÉSENTATION

Titre

Auteurs (s)

Résumé